

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche

www.patrimoine-ardeche.com



Fleurs de la Montagne

Éditorial

Chers amis,

Avez-vous remarqué le numéro inscrit en tête de cette page ? Il vous informe que vous tenez en mains le cinquantième bulletin de la Sauvegarde. Pour les humains que nous sommes, la cinquantaine est généralement synonyme d'une maturité confirmée par l'expérience et appuyée sur une solide constitution. C'est un moment propice pour faire le point.

En va-t-il de même pour une publication, pour ce bulletin ?

Votre équipe de rédaction a-t-elle la maturité et l'expérience attendues ? Elle en a l'âge. Quant à sa solidité et à sa capacité d'innovation, je vous en laisse juges.

Tout en attendant vos appréciations, nous souhaitons dès maintenant vous proposer un bulletin au contenu plus diversifié, pour une meilleure connaissance du patrimoine ardéchois.

Vous découvrirez ainsi dans les pages suivantes des rubriques nouvelles : la cueillette des plantes aromatiques et médicinales en Montagne, article qui n'avait pas trouvé place dans le précédent numéro ; la publication d'anciens courriers de moulins, reflétant les soucis et les aléas d'une industrie qui a si fortement marqué l'Ardèche.

Vous retrouverez une rubrique encore trop rare dans nos colonnes, la présentation d'un métier artisanal du patrimoine, en visitant l'atelier d'un ébéniste d'art.

Dans ce numéro, vous aurez également un écho de la journée archéologique annuelle organisée par la Fédération ardéchoise de la recherche préhistorique et archéologique (FARPA) et la Direction de la Culture du Département.

Désormais, nous souhaitons ajouter à notre menu des informations concernant les associations avec lesquelles nous

avons des liens. Autre souhait fort : consacrer une rubrique aux restaurations de bâtiments ou d'objets soutenues financièrement par la Sauvegarde, c'est-à-dire essentiellement par vos cotisations.

Mais, bien sûr, toutes ces innovations ne supprimeront pas les comptes rendus de nos sorties. Non seulement ils sont dans le droit-fil de nos objectifs statutaires, mais vous les attendez et, de plus, ils font connaître notre action à des lecteurs non adhérents et peuvent ainsi amener certains d'entre eux à nous rejoindre.

Vous avez des commentaires, des suggestions ? Nous sommes à votre écoute.

« Quand des personnes qui pensent la même chose se réunissent, elles ne pensent plus », disait le philosophe Alain. Pour garder notre association riche de nos différences, bienvenue à toutes les bonnes volontés.

Avec amitié.

Le président
Pierre COURT

Sommaire

- p. 2- La cueillette des plantes sauvages aromatiques et médicinales
- p. 4- Métiers d'art : l'atelier de l'ébéniste Joseph Vallon
- p. 6- Présentation de la Sauvegarde
- p. 7- Troisième rendez-vous archéo d'Ardèche
- p. 9- Un patrimoine fragile : la correspondance entre maîtres de fabriques et soyeux à la grande époque du moulinage
- p. 12- Prochains rendez-vous

La cueillette des plantes sauvages aromatiques et médicinales

De temps immémorial, l'homme a su trouver dans la nature des ressources pour s'alimenter et se soigner. Aujourd'hui encore, malgré toutes les innovations mises à sa disposition, il préfère souvent recourir à des substances aussi naturelles que possible. C'est pourquoi la cueillette et la culture des plantes médicinales et aromatiques bénéficient actuellement d'un net regain d'intérêt, notamment en Ardèche, département comptant plusieurs organismes pionniers en la matière. La Montagne ardéchoise, que nous avons visitée en septembre 2018, est un territoire particulièrement favorable à la cueillette de ces plantes, grâce à la diversité exceptionnelle de sa flore. Aussi avons-nous demandé à Irma Roux, cueilleuse avertie au sein d'un organisme agréé, de nous présenter cette activité ancestrale à partir de sa propre expérience. Voici son exposé qui n'avait pu figurer dans notre précédent bulletin, faute de place.

Une activité traditionnelle très ancienne

À quand remonte cette cueillette sur le Plateau ardéchois et, plus généralement en Ardèche ? Sans doute très loin dans le temps, quand les premiers humains ont occupé ces terres, si hostiles à certaines saisons, mais tellement agréables à d'autres...

Au XIII^e siècle ont été fondés là trois monastères majeurs : les abbayes de Mazan, en 1119, et des Chambons, en 1152, et la chartreuse de Bonnefoy, en 1156, dont les cartulaires sont la principale source d'information sur leur histoire et la gestion de leur patrimoine foncier. Ces monastères avaient traditionnellement des jardins de plantes médicinales, aromatiques et condimentaires, dont l'utilisation était précieuse à une époque où la médecine était loin de disposer des moyens qu'elle a aujourd'hui.

Les moines des prieurés fondés par les grandes abbayes, comme le prieuré de Clastre, à Sainte-Eulalie, dépendant de l'abbaye Saint-Chaffre du Monastier, et le prieuré des Grands Sagnes, à Sagnes-et-Goudoulet, dépendant de l'abbaye de La Chaise-Dieu, possédaient et utilisaient ces connaissances et contribuaient à les répandre progressivement.

L'usage de nombre de ces plantes était très connu dans les familles et se transmettait d'une génération à l'autre, le Plateau ayant été longtemps dépourvu de

médecins et la population ne faisant alors appel à ceux des environs que dans les cas très graves et souvent trop tard...

Plus récemment, les moines fondateurs de la trappe Notre-Dame-des-Neiges, arrivés en 1850 de l'abbaye d'Aiguebelle, et confrontés à de lourdes dépenses pour l'installation de leur nouveau monastère, ont substantiellement conforté leurs finances en récoltant de grandes quantités d'arnica qu'ils transformaient en alcoolature puis alcoolat, vendus dans le cadre d'un accord avec un pharmacien de Pont-Saint-Esprit¹.

La cueillette commerciale s'est ensuite étendue à d'autres espèces de plantes sauvages, comme l'alchémille à Lachamp-Raphaël et la pensée sauvage, *viola tricolor*, dite « violette », de même que le pied de chat, gnaphale dioïque ou *antennaria dioica*. Si bien que la célèbre « foire des violettes » à Sainte-Eulalie, le dimanche suivant le 12 juillet, rassemblait de nombreux cueilleurs et « leveurs » (acheteurs) qui négociaient d'immenses ballots de ces diverses plantes séchées, souvent stockées dans des hangars du village en attendant leur enlèvement. Autant d'images encore bien présentes dans la mémoire des personnes âgées de la région.

Déclin et renouveau

Peu à peu, à cause de la dépopulation des années 1950

et de changements dans les pratiques agricoles, cette activité s'est réduite, puis a été dévalorisée, à tel point que, lors de la foire du 19 août 1983 à Sainte-Eulalie, les cueilleurs d'arnica n'ont plus trouvé preneurs, sauf à des prix dérisoires qu'ils n'ont pas voulu accepter. Et personne n'a cédé.

Des cueilleurs de Lachamp-Raphaël ont alors engagé une réflexion, aboutissant à la création de l'association « Viva Fleurs ».

Mais cette association, étant un organisme à but non lucratif, ne pouvait commercialiser la production. Après le stage de formation suivi par l'un de ses membres, il a donc été



Irma Roux présente le jardin ethnobotanique de Clastre

1 – DELPAL Bernard, « La fondation de la trappe de Notre-Dame-des-Neiges », in *L'ordre de Cîteaux en Vivarais (1098-1998)*, actes du colloque organisé par la *Revue du Vivarais* et l'ASLA, 1999.

Alcoolature : produit obtenu par macération dans l'alcool des sommités florales fraîchement cueillies. Alcoolat : produit obtenu sous l'action de la chaleur et de l'alcool dans l'alambic sur la totalité de la plante, même sèche.

décidé de créer une SICA (Société d'intérêt collectif agricole). D'autres cueilleurs ont adhéré, les statuts ont été déposés et un local trouvé à Vals-les-Bains. Cette SICA, dont la zone d'activité a été étendue à toute l'Ardèche, fonctionne depuis avril 1986.

Dans le même temps s'est organisé et installé à Largentière le Laboratoire des Cévennes, devenu ensuite Ardeval, qui a été acheteur et transformateur d'espèces plus variées, dont la reine-des-prés, le pissenlit, l'épilobe... Avec l'aide d'un technicien, la culture de certaines espèces a été mise en place : valériane, radis noir, bulbes de colchique, cassis, hamamélis... Des agriculteurs ont suivi des stages. Progressivement d'autres laboratoires ont été intéressés, augmentant le volume et la diversité des commandes.

Il est important de préciser que cueillette et culture doivent respecter des critères de production et livraison en « bio », certifiés par Ecocert : interdiction des engrais et des pesticides et choix de lieux à l'abri de la pollution. Il faut aussi se conformer aux demandes des acheteurs concernant la partie de la plante commercialisable, fleur, feuille, tige ou racine, et assurer les livraisons avec rigueur et exactitude.

Le travail de cueillette est plaisant à plus d'un titre : activité de pleine nature dans des sites magnifiques, que l'on a parfois regret de déflorir, satisfaction d'une belle récolte. Mais il a aussi ses exigences et ses servitudes : l'endroit où pousse la plante recherchée a pu être victime du gel, de la grêle, de la sécheresse, d'un parasite, voire de l'intrusion d'un cueilleur indiscipliné ; il demande endurance à la fatigue et aux aléas météorologiques ; il requiert savoir et attention pour éviter toute erreur, ne pas confondre, par exemple, *arnica montana* avec *doronicum austriacum* (doronic d'Autriche), très semblable par ses fleurs, mais toxique.

Les installations de la SICA, séchoirs, chambres froides, espaces de stockage et matériels divers, ont dû être transférées à Mercuer de 1994 à mai 2017, avant de revenir à Vals-les-Bains, chacun de ces déplacements étant motivé par la recherche de locaux plus grands et plus facilement accessibles aux camions.

Les sociétaires de la SICA, au nombre de 85 en 2018, sont répartis en deux groupes :

- Parts A (59 sociétaires) : cueilleurs, agriculteurs-producteurs et cotisants solidaires à la MSA (mutualité sociale agricole),

- Parts B (26 sociétaires) : professionnels intervenant dans la valorisation des produits (pharmaciens, professions de santé, chercheurs, laborantins...).

Le tonnage commercialisé évolue d'année en année, en fonction des commandes mais aussi des conditions climatiques. Par exemple, la quantité d'arnica s'est trouvée réduite de moitié en 2017 mais a doublé en 2018.

Globalement, le tonnage commercialisé en 2017 a été de :

- 15 tonnes en frais,

- 21 tonnes en congelé,

- 12 tonnes en sec,

ce qui correspondait à environ 100 tonnes de plantes fraîches cueillies ou cultivées.

Perspectives

La cueillette des plantes est une activité qui se développe en Ardèche et dans bien d'autres régions sous des formes très variées, allant de la plus petite entreprise (une personne) à des unités rassemblant des groupes divers, coopératives ou sociétés. Elle génère un chiffre d'affaires mal connu au niveau national, dont le montant pourrait peut-être surprendre.

L'Ardèche peut être considérée comme un territoire favorable à cette activité ; hors des endroits pollués par une circulation automobile intense ou par une forte utilisation d'engrais ou de pesticides, elle offre de larges étendues pouvant convenir à la cueillette et à la culture de plantes aromatiques et médicinales. De plus, la variété des sols et des conditions climatiques favorise une riche biodiversité : de l'olivier du Midi à la *viola tricolor* de la Montagne, en passant par l'aubépine et la solidage des pentes, pour ne citer que ces exemples, il y a de bonnes possibilités de développement.

Encore faut-il veiller à une bonne organisation pour assurer un développement harmonieux, dans le respect des personnes, des espèces, des lieux, des biens et de la nature.

Irma ROUX

Liger lance une souscription pour la rénovation de la ferme de Clastre

Le projet de réhabilitation de la ferme de Clastre à Sainte-Eulalie conduit par l'association *Liger* fait partie de ceux qui ont été retenus par la **Mission Stéphane Bern**.

Dans le cadre de cette mission, une souscription a été ouverte afin d'aider à la rénovation du gros œuvre de Clastre.

C'est la **Fondation du Patrimoine** qui recueille les dons effectués en faveur de ce projet et, grâce à un dispositif spécifique à la mission Bern, chaque euro de don est, jusqu'à une certaine limite, abondé d'un euro supplémentaire.

Par ailleurs, la Fondation du Patrimoine, organisme déclaré d'utilité publique, délivre aux donateurs un reçu fiscal leur permettant de bénéficier des déductions fiscales sur l'impôt sur le revenu et le nouvel impôt sur la fortune immobilière qui sont prévues par la loi.

N'oublions pas également que la Sauvegarde, sur ses fonds propres, soutient régulièrement *Liger* dans son projet relatif à Clastre qui, rappelons-le, est la seule ferme couverte de genêt qui subsiste dans un village ardéchois.

Pour souscrire : <https://soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/ferme-de-clastre-fr>

Métiers d'art

L'atelier de l'ébéniste Joseph Vallon

Lorsqu'on évoque le patrimoine culturel, c'est l'expression « amour des vieilles pierres » qui vient souvent à l'esprit. En effet, de l'héritage des générations antérieures, les vestiges bâtis sont les plus évidents, les plus apparents, parfois dissimulés sous les feuillages de lierre. Ceux-là évoquent un Moyen-Âge plus souvent imaginaire que réel, mais on a tôt fait de distinguer ce qui constitue une stratification parfois entre les bases d'un bâtiment établi aux périodes médiévales de ce qui, par la suite, s'est profondément modifié selon les modes du temps, selon les besoins des familles et des poussées démographiques.

Tout autre est le patrimoine ligneux, constitué de bois comme matériau premier qui est souvent tout aussi remarquable que le patrimoine lithique. Sa conservation, hélas, est bien davantage hasardeuse du fait de sa nature organique. Par ailleurs, si la notion de « mobilier » s'applique à tout objet que l'on peut aisément déplacer, les objets en bois sont, plus que jamais, susceptibles de déplacements ; aussi, si l'on peut posséder la documentation qui accompagne ces objets tels que prix faits, commandes, on reste parfois dubitatif quant au traçage que ces objets ont pu subir.



Une misericorde, parties lacunaires

Rappelons alors que la typologie des objets ligneux reste essentiellement d'ordre religieux. Bien rares sont les familles qui ont pu conserver quelque statue, quelque sculpture sur une cheminée au manteau de bois, et bien souvent cette typologie oscille entre art sacré et art populaire ; mais les objets de ce dernier sont devenus d'une grande rareté, et il faut être très chanceux pour retrouver, dans une brocante, la trace du talent d'un sculpteur amateur.

Par bonheur, le patrimoine ligneux sacré est encore très présent dans les édifices ardéchois. Loin d'être exhaustif, on pourra citer quelques très anciennes vierges à l'enfant conservées dans diverses églises du département, de plus rares sculptures représentant le Christ, mais surtout quelques retables et stalles remarquables dont l'ancienneté

et la qualité d'exécution forcent encore l'admiration, à l'église Saint-Pierre des Vans ou celle de Saint-Laurent à Aubenas pour ne citer qu'elles.



Les stalles : état de la miséricorde avant restitution

Le remplacement de stalles anciennement disparues dans la cathédrale Saint-Vincent de Viviers donne l'occasion d'approcher le travail d'un ébéniste dont les compétences se doivent d'être particulièrement pointues ainsi que nous le verrons plus loin. En l'occurrence, il s'agissait de compléter l'ensemble des stalles par trois nouvelles, dont l'absence (arrachées et volées par une main indélicat !) nuisait à la symétrie du mobilier. Rappelons quelques dates¹ : les stalles sont exécutées en 1661 à l'initiative de M^{gr} de La Baume de Suze, évêque de Viviers, puis sont complétées en 1717 d'un dorsal avec dais (le dorsal est la partie à laquelle s'adosse le personnel religieux ; le dais est la partie supérieure qui surplombe les stalles). L'ensemble était alors composé de vingt stalles basses et vingt-huit stalles hautes situées sur la périphérie du chœur et encadrant le siège épiscopal.

Il s'est donc agi pour Joseph Vallon de reconstituer l'intégralité de la stalle, choisie dès l'origine en noyer, – le noyer est également l'essence de la porte d'entrée de la cathédrale. Commandé alors par le Service départemental de l'architecture et du patrimoine de l'Ardèche, Joseph Vallon a eu carte blanche pour imaginer les décors manquants : si les stalles sont de dimensions toutes identiques, chacune est ornée d'un décor différent, situé généralement sur la partie inférieure du siège – la misericorde. Chacune des sculptures est d'inspiration diverse, mélangeant grotesque (figure chimérique ou animale), figure humaine, rinceaux de fruits et de fleurs, jusqu'au thème religieux du voile de Véronique. Ainsi, si le travail de l'ébéniste se doit de répondre à la rigueur des dimensions précises du siège, il doit également être en

1- Mentionnées dans l'*Inventaire topographique du canton de Viviers*, Paris, Imp. Nationale, 1989, p. 283.

mesure de concevoir, s'inspirant des sujets encore présents que le XVIII^e siècle a proposés pour le décor des stalles. C'est donc un travail proprement artistique que celui d'un ébéniste, héritier d'une longue tradition et de savoir-faire précis.

C'est en 2005 que Joseph reprend l'entreprise de son père Marc, *L'Atelier de l'Ébéniste*, et il est installé à Saint-Étienne-de-Fontbellon, dans le quartier des Brugières. Parti à Lyon en 1994, il a suivi une solide formation, comme son père, auprès des Compagnons du Devoir. Son Tour de France l'amène dans différents lieux : Paris, Karlsruhe, Nîmes, Toulouse, La Rochelle, Carpentras, Angers,

Nice... En 2013, il obtient le label de qualité Artisans Ébénistes de France.

Cependant un artisan ébéniste ne travaille pas seulement pour la restauration du patrimoine : la réalité économique du marché impose d'avoir une clientèle diversifiée, mais principalement composée de particuliers. Au nombre des réalisations de Joseph Vallon, il faut compter le buffet d'orgues de la cathédrale de Montauban, des interventions au château d'Hautségur à Meyras. La restauration ou la réfection à neuf d'éléments patrimoniaux représentent environ un tiers du chiffre d'affaires de l'entreprise. La part de la conception reste primordiale pour le travail de l'ébéniste dont la maîtrise du processus de production, du plateau de bois à l'objet fini, doit être totale. La formation de l'ébéniste aujourd'hui prend en compte les savoir-faire et les outillages utilisés depuis toujours (ciseaux, gouges, bédanes, rabots, varlopes, guillaumes, scies diverses), mais également les machines à débiter, défoncer, déligner, raboter devenues toujours plus précises et assistées parfois numériquement. Cependant, comme tout métier d'art qui fait appel à un matériau précis, l'ébéniste doit connaître parfaitement son bois, son degré de séchage : l'œil et le doigt indiquent comment travailler le fil du bois avec lequel il faut composer. Les différentes essences régionales restent le matériau de base, même si les logiques commerciales font parfois voyager le bois dans des périples improbables. Si le mobilier régional ardéchois n'est pas caractérisé par un style précis (davantage par des périodes historiques), il conserve une appartenance au caractère régional de la Cévenne : le style dit « cévenol » conserve des formes épurées, aux contours peu chantournés, souvent simplement chanfreinées, ornées d'une quincaillerie minimaliste ; le châtaignier et le noyer, parfois l'orme, sont restés les essences les plus utilisées, avec une part moindre des bois fruitiers. Certaines maisons ont conservé précieusement l'armoire-berle², composée d'un tronc de

châtaignier évidé naturellement, et qui a été aménagé d'une simple porte au mieux rainurée. Le reste du mobilier cévenol est longtemps resté dans une expression de grande simplicité : on se rappelle la ligne des meubles que l'Association des Compagnons du Gerboul, établie aux Vans,

proposait autrefois, dans l'optique de relancer ce qu'on appelait « l'art paysan ». C'était le châtaignier qui était utilisé, bien que son grain soit de loin moins fin que celui du noyer.

Une autre restauration très intéressante réalisée par Joseph Vallon fut celle de la malle de voyage d'Olivier de Serres, dont 2019 verra la célébration du quatrième centenaire de la mort au domaine du Pradel à Villeneuve-de-Berg. Il

s'agissait de l'une de ces malles dont la forme n'a que peu évolué au cours du temps, faite de cuir et de bois résineux dont certains des éléments étaient devenus trop vermoulus, certaines parties manquantes. Le travail a consisté dans un premier temps à réinterpréter la manière dont les artisans du XVIII^e siècle ont conçu l'objet et l'ont élaboré pour répondre aux besoins d'alors, et dans un deuxième temps



La malle de voyage d'Olivier de Serres



Dorsal de la stalle avec le blason de l'évêque de Viviers

2- Une *berle* (ou *bourle* au nord d'Aubenas), terme issu de l'occitan, est un tronc d'arbre, le plus souvent de châtaignier, évidé, ne conservant que l'aubier du bois. Divers musées (Musée de la Châtaigneraie à Joyeuse, Musée des Vallées cévenoles à Saint-Jean-du-Gard) présentent de telles armoires dans leurs collections.

de restituer la malle telle qu'elle avait pu apparaître pour les usages de l'agronome.

L'utilisation des essences de bois a été infléchi depuis quelques années par le retour aux productions locales que sont ainsi le chêne, le châtaignier, le noyer. La période des « trente glorieuses » avait fait une grande part aux essences des forêts africaines et asiatiques. Cette tendance ne s'applique aujourd'hui plus que marginalement en ébénisterie, même si de tout temps l'ébéniste a utilisé des bois exotiques (ainsi que quelques matériaux autres que du bois : os, ivoire, nacre, minéraux divers, métaux...).

Si le travail traditionnel reste dans les esprits comme une référence, Joseph Vallon a su adapter son activité aux besoins d'un marché contemporain dont les goûts sont plus que jamais éclectiques. Le travail de l'ébéniste se situe non seulement dans la réalisation et la production de l'œuvre, mais également très en amont, dans la conception du travail. Il s'agit alors souvent de répondre à ce qu'un architecte d'intérieur peut avoir défini préalablement.

Aussi, tout commence généralement avec la demande d'un client dont l'idée n'est pas toujours arrêtée : il convient alors de préciser avec lui son intention, lui permettre de donner corps à l'agencement qui correspond au style souhaité. Deux axes commandent la réalisation d'un projet : l'usage qui en sera fait et l'esthétique qui correspond plus précisément au souhait du client.

Joseph Vallon est ainsi intervenu à Aubenas dans la réalisation de huit chambres d'hôtel présentant chacune un style différent afin de répondre aux ambiances que

l'hôtelier souhaitait proposer à ses clients. Le mobilier doit répondre à une cohérence de formes, de confort, et, bien évidemment, de qualité dont la solidité et la durabilité se démarquent de tout aménagement standardisé. Joseph Vallon a donc créé toute une ligne de meubles (que l'on peut apprécier sur son site Internet) qui vont de l'objet le plus traditionnel (par exemple une « lampe-berle » reprenant le principe classique du tronc évidé, ou encore le pétrin — la maie — classique que les maisons cévenoles possédaient toutes lorsqu'il fallait produire soi-même son pain), des armoires imposantes en noyer que la période Louis XV a popularisées, jusqu'aux meubles de salon contemporains aux lignes très pures cherchant à répondre de manière efficace aux designs que les intérieurs du ^{xx}e siècle et du ^{xxi}e siècle ont souhaité apporter.

Ainsi, Joseph Vallon fait aujourd'hui partie de ces artisans d'art qui n'ont cessé d'adapter un métier qui plonge ses racines dans la plus haute antiquité aux contraintes et aux besoins de la vie contemporaine. Fort heureusement, une clientèle de goût, lassée sans doute de plus en plus des produits de consommation rapide, sait encore largement apprécier des objets mobiliers dont la principale caractéristique est d'être un matériau vivant propre à exprimer la manière dont les caractères régionaux peuvent s'inscrire dans une esthétique résolument universelle.

Bernard SALQUES

Site Internet de Joseph Vallon : www.ebeniste-vallon.com

La Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche ***(reconnue d'utilité publique)***

Sa mission : Rechercher, faire connaître, contribuer à sauvegarder les monuments et objets d'art du département de l'Ardèche.

L'aide à des opérations de restauration est sa priorité : conseils et participation aux financements avec le concours du Conseil départemental ou sur fonds propres suivant les cas.

Les sorties qu'elle organise à travers l'ensemble du territoire associent élus, historiens, archéologues, associations et autres amoureux du patrimoine.

Sa revue : « Patrimoine d'Ardèche » et son site Internet www.patrimoine-ardeche.com sont des outils précieux pour valoriser le patrimoine ardéchois.

Ses interlocuteurs : mairies, direction de la Culture du Conseil départemental, DRAC, UDAP, PNR des Monts d'Ardèche, associations, et toute personne intéressée par le patrimoine bâti ou naturel.

Pour la joindre : 18 place Louis Rioufol 07240 Vernoux-en-Vivarais - Courriel : contact@patrimoine-ardeche.com
Tél. 04 75 04 62 76 (ligne du président Pierre Court)

Pour adhérer : Envoyer à l'association (adresse ci-dessus) :

- vos nom, prénom, adresse complète à laquelle doit être envoyé le bulletin
- adresse de courriel et n° de téléphone
- un chèque du montant de la cotisation : 25 € pour une personne seule, 30 € pour un couple ou une collectivité.

Troisième rendez-vous archéo d'Ardèche

Saint-Péray, 6 décembre 2018

Le troisième rendez-vous annuel de l'archéologie ardéchoise, organisé conjointement par la FARPA (fédération ardéchoise de la recherche préhistorique et archéologique) et le Département, s'est tenu à Saint-Péray, dans la vaste salle du CEP du Prieuré, bien équipée pour ce genre de réunion, qui avait accueilli l'assemblée générale de la Sauvegarde en mars 2017.

Après l'adresse d'accueil de Nicolas Lateur, président de la FARPA, plusieurs personnalités invitées ont pris la parole, notamment Karim Gernigon, CRA (conservateur régional de l'archéologie), Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, CRA adjointe, et Claire Géraud-Stewart, chef de projet, pôle archéologique départemental, basée au MuséAl.

À l'occasion de ces diverses interventions, il est annoncé que : Quatre fouilles sont en cours : deux à Aubenas (au Champ de Mars et au château), une à Bourg-Saint-Andéol et une autre à Guilherand-Granges.

Deux publications sont prévues pour le début 2019 : l'une sur la grotte Chauvet, l'autre sur la grotte des Barasses 2 à Balazuc.

La présentation de huit opérations archéologiques en divers points du département va ensuite occuper la journée. J'en donne ci-après un aperçu, à partir de notes prises sur le vif, souhaitant que les organisateurs éditent prochainement une publication officielle sur le sujet.

1 – Les ateliers de potiers antiques de Saint-Péray (Amaury Gilles, Archeodunum)
Dans la vallée morte de Touloud, jadis occupée par le Rhône, deux sites ont été étudiés :

Le site de Grimpeloup (fin II^e-début IV^e s.), occupé par des lotissements, renferme des vestiges de fours, avec débris de cuisson, et des vestiges de bâtis, avec abondance de céramiques : vaisselle de table sigillée, largement diffusée, et céramique commune.

Le site Amour de Dieu (fin IV^e-début V^e s.), occupé par des vignobles, à proximité de bancs d'argile, a produit de la vaisselle sigillée, de la céramique estampée et de la céramique commune diffusée vers Lyon et la basse vallée du Rhône.

2 – Biodiversité et relations homme/animal pendant la Préhistoire en Ardèche (Nicolas Lateur, Jean-Baptiste Fourvel (TRACES, Toulouse) et Patricia Guillermin (Cité de la Préhistoire d'Orgnac).

Ce projet, encore à ses débuts, va balayer une période longue, pour préciser les connaissances sur la biodiversité au Paléolithique et étudier l'évolution des consommations animales en fonction des changements climatiques ainsi que les relations homme/animal dans la gestion et l'exploitation du territoire par l'homme.

Sites étudiés : grottes comme le réseau Ursus à Soyons, la grotte aux ours de Châteaubourg (33 000 BP¹) et l'aven de La Forestière (19 300 à 14 100 BP), ainsi que les sédiments éoliens ayant livré un mammouth laineux (20 000 BP) à Soyons.

On a relevé des traces de « boucherie »² sur certains ossements de carnivores, espèce habituellement peu exploitée par l'homme. Toutefois Néanderthal et Sapiens ont parfois utilisé la peau, le crâne et les os longs des ours.

3 – Les industries lithiques de la fin du Paléolithique supérieur des gorges de l'Ardèche (Pierre-Antoine Beauvais, doctorant, TRACES, Toulouse)

Au Magdalénien (19 000 à 12 000 BP), période de forte mobilité, la Vallée du Rhône et les contreforts alpins offrent une profusion de sites riches en art pariétal, industrie osseuse et industrie lithique domestique (grattoirs, burins...) ou cynégétique (sagaies...).

Les gorges de l'Ardèche sont un vivier pour cette période, notamment la Baume d'Oulen, à partir de la révision des collections et des dernières fouilles (2015 à

2018).

Les matériaux trouvés sont locaux ou en provenance de l'Aveyron et du Gard.

4 – Expérimentation de la construction d'un dolmen (Benjamin Margotton, archéosite Randa Ardesca, Saint-Alban-Auriolles)

Cet archéosite, existant depuis cinq ans, s'intéresse à la période allant de l'Âge des métaux au Moyen Âge. Un dolmen y a été réalisé en trois périodes de quelques semaines étalées

1- BP = *Before Present* (Le « présent » a été conventionnellement fixé à 1950, année des premiers essais de datation au C14).

2- boucherie : traces d'outils laissées sur les os par le dépeçage de l'animal.



Judi 6 décembre 2018
Au CEP du Prieuré, Place Louis Alexandre Faure
07130

Saint-Péray
De 9h à 16h30

ardèche
LE DÉPARTEMENT

FARPA
ardèche
archéologie

sur trois ans, en utilisant outils et techniques supposés ceux du néolithique.

La pause de la mi-journée a permis d'aller prendre un déjeuner agréable et léger dans un restaurant de la « Zone Pôle 2000 Nord », dont le nom donne un avant-goût de l'aventure que représente la découverte du chemin pour y parvenir, dans un quartier neuf en cours d'aménagement.

5 – L'occupation de la Moyenne Vallée du Rhône au premier Âge du Fer (Michaël Seigle, doctorant, Université Lumière Lyon 2)

Travail basé sur les données de quatre thèses, l'étude de mobilier ancien et l'archéozoologie.

Entre 800 et 400 av. J.-C., période correspondant à l'un des derniers grands changements climatiques, la Vallée du Rhône est le lieu de nombreux échanges entre les domaines nord-alpin et méditerranéen.

Les sites ardéchois (Soyons, Guilhaud-Granges, Grospièrres, Balazuc...) appartiennent au Halstatt final³ et sont des sites fortifiés (oppida, éperons barrés) et des sites d'habitat temporaire.

Le mobilier trouvé est varié : amphores massaliètes abondantes, parures, fusaïoles, céramiques locales ou importées (Grèce, Étrurie).

L'archéozoologie révèle la présence d'animaux d'élevage (porcs, capridés) et de faune sauvage comme compléments alimentaires (cerfs, lapins de garenne, poissons du Rhône).

6 – Prospections archéologiques sur le Tanargue (Léo Lacheray, Inrap, RAA)

Il s'agit de prospections bénévoles d'inventaire, effectuées en 2017 et 2018, dans une région montagneuse (jusqu'à plus de 1 400 m d'altitude), à la météo capricieuse (le Tanargue est la « montagne du tonnerre »), sur des terrains de micaschiste, gneiss et granite, couverts de forêts, de prairies et de landes.

Les découvertes, durement acquises, sont très discontinues et souvent modestes à ce stade d'inventaire : tessons de céramiques antiques et médiévales au site perché du Castel Viel (Borne), où des vestiges de bâtiments ont été signalés par P. Y. Laffont et le Dr Francus ; tessons de céramique et silex à la Plaine Redonde (Laboule, La Souche) et à la Cham du Cros (Joannas) ; molette de basalte vacuolaire à la grange de Tanigeyres (Laboule) ; bloc de basalte à cupules à Loubaresse ; pétroglyphes sur dalles de micaschiste dans le massif de Prataubérat (Sablières), où un parc éolien est en projet ; symboles cruciformes à Ailhon et Lentillères. Le hameau du Serre (Laboule) a retenu l'attention de l'archéologue pour une ancienne exploitation souterraine (galène ?) et une maison forte médiévale avec cheminée monumentale et fenêtre trilobée, en train de tomber en ruine.

7 – Étude du bâti du château neuf d'Aubenas (Laurent Flocchi et Brunilda Bregu, Evéha)

Le but de cette étude du bâti, commencée en 2015, est de faire un état des lieux en vue d'une très importante opération de restauration du château.

Ledit château neuf, remontant au XIII^e siècle, faisait partie de l'enceinte de la ville, comme le couvent des Cordeliers. Son entrée initiale était à l'ouest, regardant le château vieux, alors que l'entrée actuelle, côté sud, donne sur la « place du château », qui date du XVII^e siècle.

L'accès au donjon, dressé sur la partie haute du rocher, se faisait initialement à partir du premier étage, précaution habituelle dans les ouvrages de défense.

Les auteurs de l'étude nous exposent leur travail à l'aide d'une série de photos, croquis et plans qu'il n'est pas aisé de transcrire en mots, mais ils nous rassurent en nous informant qu'ils feront une publication à ce sujet dans le prochain numéro d'*Ardèche Archéologie*.

8 – Nouvelles fouilles préventives à Bourg-Saint-Andéol (Marilou Couval, Mosaiques Archéologie)

Le site de Bourg-Saint-Andéol a été densément occupé dès l'Antiquité, à cause d'un passage à gué vers lequel convergeaient plusieurs voies. Au Moyen Âge, le bourg devint une importante place commerciale et fut, à partir du XIII^e siècle, la résidence des évêques de Viviers. Il s'entoura alors d'une enceinte fortifiée qui est encore visible en plusieurs points et dont le tracé est lisible sur le cadastre.

En vue du réaménagement de l'entrée est de la ville et de sa répercussion sur les réseaux souterrains, trois points ont fait l'objet de fouilles de juin à octobre 2018. Ce sont :

La place de la Concorde, devant la mairie, en bord de Rhône. La fouille y a trouvé la courtine est-ouest de l'enceinte, composée de plusieurs murs.

Le boulevard Rambaud, fouillé sur 80 mètres à partir de cette place. Un mur y a été retrouvé sur une grande longueur, mais il s'agit d'un mur de clôture du XVIII^e siècle, dont la face sud est soignée, car elle était visible, alors que la face nord soutenait une terrasse de circulation piétonne.

La place Saint-Denis, à l'extrémité ouest du boulevard Rambaud, où se trouvait une des portes principales de la ville. D'après les archives, elle était équipée d'un pont (ou pont-levis ?) enjambant le fossé défensif. La fouille a retrouvé ce fossé, bordé de très beaux murs, qui a été comblé à l'époque moderne.

Cette campagne de fouilles, faisant suite à sept sondages de diagnostic effectués par Christine Ronco, archéologue à l'Inrap, a également bénéficié des informations historiques et des documents fournis par Marie-Solange Serre, archiviste municipale.

NB : L'absence de Mélie Le Roy (LAMPEA Aix-en-Provence) nous priva, hélas, de son intervention annoncée sur « les pratiques funéraires à la fin de la Préhistoire en Ardèche ».

3- Halstatt final ou Halstatt C et D ou 1^{er} Âge du Fer (800 à 450 av. J.-C.) : période à laquelle on commence à utiliser le fer en Europe. Halstatt est le nom d'un village autrichien où l'on a trouvé un abondant mobilier de cette période.

Un patrimoine fragile : la correspondance entre maîtres de fabriques et soyeux à la grande époque du moulinage

La sériciculture et le travail du fil de soie ont exercé une influence prépondérante en Ardèche depuis le milieu du ^{XVIII}^e jusqu'au ^{XX}^e siècle, jusqu'à modifier durablement, entre Chassezac et Eyrieux, les paysages, le bâti, les savoir-faire et les modes de vie. Nous connaissons tous plus ou moins les étapes qui conduisent de la sériciculture à l'élaboration du fil de soie apte au tissage de ces étoffes alors si chèrement prisées :

- La sélection, l'acheminement, le négoce de la « graine » (les œufs de vers à soie). Souvent sélectionnée localement – on parle de « graine de pays » – jusqu'à l'apparition de la pébrine, maladie du ver à soie qui sévit à partir de 1850, elle vient après cette date de plus en plus du Moyen-Orient, voire de la Chine ou du Japon.

- L'élevage ou « éducation du ver à soie », activité saisonnière puisque conditionnée à l'approvisionnement en feuilles fraîches de mûrier, qui mobilise la population des exploitations agricoles pour nourrir avec ces feuilles les « magnans » pendant ces quatre à cinq semaines qui aboutissent à « la montée » et à la mise en cocon. Les exploitants des magnaneries procèdent au « décoconnage » puis à l'étuvage des cocons, vendus ensuite sur le marché (en sud-Ardèche ceux de Joyeuse ou d'Aubenas), à moins que ces exploitants n'aient choisi d'effectuer eux-mêmes la filature.

- La filature, qui consiste à dévider le fil des cocons, d'abord trempés dans l'eau bouillante des bassines pour dissoudre le « grès » et pouvoir tirer l'extrémité du fil, plusieurs fils étant dévidés simultanément et enroulés avec une première torsion sur des tavelles. Cette opération suppose une force motrice, il faut aussi chauffer les bassines et faire appel à une main-d'œuvre disposant d'une bonne vue et de doigts agiles pas trop sensibles aux brûlures. Cela peut encore être fait à la ferme, mais le besoin d'améliorer la qualité et la productivité amène progressivement à l'effectuer dans des bâtiments dédiés : ces filatures sont souvent proches de l'eau, elles disposent de grandes fenêtres pour un meilleur éclairage, d'un encadrement garant du savoir-faire et soucieux de productivité, s'équipent de dortoirs pour les ouvrières, se doteront plus tard de chaudières à vapeur pour chauffer les bassines.

- Le moulinage enfin, qui nécessite d'assembler, en les tordant à nouveau, plusieurs fils primaires issus des filatures, celles-ci pouvant être locales ou au contraire exotiques. La torsion exercée peut être importante, s'effectue à grande vitesse, plusieurs opérations successives peuvent être nécessaires pour obtenir le fil souhaité : l'eau des rivières et torrents cévenols fournit la force motrice, tardivement complétée par celle des machines à vapeur, que remplace finalement l'électricité produite par des turbines. Le risque de casse de ces fils très fins travaillés à grande vitesse est diminué par le maintien d'une atmosphère humide : ces moulinsages sont construits au plus près de l'eau, les moulins installés dans des bâtiments aux murs épais et aux étroites fenêtres, le plus

souvent sous une voûte. Le savoir-faire est plus exigeant, la main-d'œuvre, encore essentiellement féminine, étroitement encadrée.

Les exploitants de ces moulinsages – ou « fabriques de soie » – sont dits mouliniers, ou fabricants en soie. Certains disposent de leur propre filature, implantée ou non sur le même site, intégrée parfois dans un même bâtiment (moulinage en sous-sol ou rez-de-chaussée, filature en étages) : leur approvisionnement en fil, et la qualité de celui-ci, est au moins pour partie garanti, ils doivent par contre acheter les cocons. La plupart des fabricants ne possèdent pas de filature, ils doivent s'approvisionner en « soies » sur les marchés locaux ou proches. Si les ventes précédentes ne suffisent pas à financer les achats de cocons ou soies, il faut payer par traites, tirées sur les négociants qui achètent le produit fini : certains de ceux-ci sont à l'origine implantés à proximité, mais ce sont progressivement les négociants de Saint-Étienne puis de Lyon – les fameux « soyeux lyonnais », tout à la fois clients, distributeurs d'ouvrage, fournisseurs de matière première, banquiers – qui deviennent les donneurs d'ordres exclusifs et maîtrisent la totalité de la filière jusqu'au tissage et à la vente des étoffes.

Si l'autonomie des fabricants semble importante aux premiers temps de la Restauration monarchique et leurs affaires florissantes, les crises successives (difficultés d'approvisionnement, notamment générées par la pébrine, hausse des prix de matières premières, méventes cycliques) vont limiter progressivement cette autonomie, les contraindre de plus en plus étroitement à une activité de sous-traitance, les rendre de plus en plus financièrement dépendants. L'abondante correspondance – elle est parfois quotidienne – échangée entre fabricants et négociants témoigne de cette évolution. On trouve parfois ces courriers à la vente (brocante ou Internet), dans la mesure où ils intéressent des philatélistes, la correspondance étant alors conservée s'il s'agit de plis, dépourvus d'enveloppe.

Ces courriers rédigés par des mouliniers apportent un éclairage sur les relations entre fabricants et soyeux, familières mais pour nous surprenantes dans leur forme (adressage, formules de politesse), en partie routinières dans leur contenu (brèves informations sur la « récolte » des vers, les prix du marché), mais ces informations constituent le service de renseignements indispensable aux soyeux. Ils font bien sûr état des « ballots » de produit fini expédiés, du numéro attribué qui figure avec la marque du moulinier sur l'enveloppe en tissu de chaque ballot, de leur poids brut, du « titre » du fil obtenu, des balles de soie reçues en approvisionnement et de leur provenance parfois lointaine (de plus en plus de soies proviennent d'Extrême-Orient à partir de l'ouverture du canal de Suez en 1869), des traites ou mandats que le négociant aura à honorer et passer en compte, parfois des difficultés rencontrées pour « l'ouvraison », très souvent des doléances du fabricant sur les délais (qui s'étirent) et les

prix (trop bas) de vente de ses ballots : les arguments avancés pour obtenir un effort sur le prix de vente avoisinent parfois le coup de bluff, qu'on imagine facilement déjoué. Certains courriers mentionnent (surtout avant 1850) la sécheresse qui tarit les cours d'eau et arrête pour un temps la production, ou d'autres événements...

Nous vous proposons quelques exemples de ces courriers, à commencer par celui-ci, signé le 19 janvier 1858 par Arsène Perbost, propriétaire de la fabrique de Sigalière à Largentière (que les membres de la Sauvegarde devraient visiter en ce mois de mars 2019), accompagné de sa transcription :

Sigalière 19 Janvier 1858
 Messieurs Vve Guérin fils & cie à St Etienne.
 J'ai reçu votre lettre du 13 c.
 J'ai passé de conformité les deux comptes de vente, soit mes nos 4 & 5 fil(atu)re & ouv(ra)ison 19/20, qu'elle renferme.
 Je ne regrette pas les deux ventes que vous auriez pu faire pour ma marque à f.110. Je vise à 120 & 125. J'ai besoin de croire que vous arriverais [sic !] à ces cours. Cet espoir est moins présomptueux que celui de M. Meynard de Cabrières, le m(archan)d de graines (de) ver-à-soie, qui prétend que les soies deviendront plus chères qu'elles ne l'ont jamais été.
 À Marseille, on a pratiqué f.21 pour des cocons de bonne qualité. Dans le pays, on a fait f.80 pour des grèges de pays. C'est aujourd'hui le prix des soies de Brousse. Ces cours, relativement plus élevés que ceux des org(ans)ins, ne resteront pas là. Ils monteront par la bonne raison que les march(andi)ses sont rares, soit en cocons, soit en grèges.
 Je ne suis pas désireux de vendre aux cours actuels, quoiqu'il me tarde de me débarrasser de ma trop grande provision.
 Je vous salue cordialement
 (signé) Ars. Perbost aîné

Sigalière le 19 Janvier 1858

Messieurs Vve Guérin fils & cie à St Etienne

J'ai reçu votre lettre du 13 c(ouran)t.

J'ai passé de conformité les deux comptes de vente, soit mes nos 4 & 5 fil(atu)re & ouv(ra)ison 19/20, qu'elle renferme.

Je ne regrette pas les deux ventes que vous auriez pu faire pour ma marque à f.110. Je vise à 120 & 125. J'ai besoin de croire que vous arriverais [sic !] à ces cours. Cet espoir est moins présomptueux que celui de M. Meynard de Cabrières, le m(archan)d de graines (de) ver-à-soie, qui prétend que les soies deviendront plus chères qu'elles ne l'ont jamais été.

À Marseille, on a pratiqué f.21 pour des cocons de bonne qualité. Dans le pays, on a fait f.80 pour des grèges de pays.

C'est aujourd'hui le prix des soies de Brousse. Ces cours, relativement plus élevés que ceux des org(ans)ins, ne resteront pas là. Ils monteront par la bonne raison que les march(andi)ses sont rares, soit en cocons, soit en grèges.

Je ne suis pas désireux de vendre aux cours actuels, quoiqu'il me tarde de me débarrasser de ma trop grande provision.

Je vous salue cordialement
 (signé) Ars Perbost aîné

Notes pour expliciter cette transcription :

- l'expression « filature & ouvraison » indique que le produit fini provient d'abord de la filature Perbost, avant d'être ouvré dans le moulinage du même fabricant. Le même grand bâtiment de Sigalière (Perbost écrit tantôt Sigalière, tantôt comme ici Cigalière) à l'entrée de Largentière intègre en effet deux étages de filature surmontant le moulinage ;
- f.110, 120, 125 : prix de vente du kg de soie ouvrée (produit fini après moulinage), à partir des soies grèges de pays (fil sorti de filature à f.80 le kg). La référence au prix de f.21 par kg de cocons à Marseille est rare, et pourrait s'expliquer parce qu'un parent d'Arsène Perbost demeurant à Marseille détient une participation dans une fabrique de Largentière ;

- soies de Brousse : la ville de Brousse, aujourd'hui Bursa dans l'ouest de la Turquie, dans une région alors surtout de population grecque, était une ville très commerçante souvent mentionnée comme une source d'approvisionnement en fil de soie grège sorti de la filature ;
- organsin : fil de soie, utilisé au tissage comme fil de chaîne, dont l'ouvraison exige une technique et un savoir-faire spécifique, que seuls certains moulinages sont à même de produire. Perbost veut ici faire entendre que la valeur ajoutée apportée par cette ouvraison n'est pas justement appréciée, relativement au prix élevé des soies grèges avant ouvraison.

Le second courrier proposé ici est plus ancien, envoyé en 1831 d'Aubenas à la même maison « Veuve Guérin & fils », à Lyon. Moins familier des mouliniers de la vallée de l'Ardeche que de ceux de la Ligne, je n'ai pu identifier l'expéditeur, qui paraît être un certain Rochère, moulinier, ou peut-être courtier, en affaires avec le négoce lyonnais. Sauriez-vous deviner quels sont les événements qui jettent ainsi Rochère et nos fabricants ardéchois dans une telle consternation quant au débouché de leur production ?

Aubenas le 29 nov^r 1831

Reçu 20 Dec

M^{rs} Guérin & fil
à Lyon

Mon honneur & de Confiance M^{rs} Guérin
 Ma Samedi matin j'ai constant & pourrais pour
 de la consternation qu'il me se présente font comme
 affaires, mais le grand besoin de beaucoup de
 Mouliniers le fit (voir un article d'après) d'ind
 s'emp^r pris de 17-50 17 78 & 18 f. s'il en est q
 refusant ce dernier prix pour moi j'en ai de
 chaudière et d'autres p^rq^t raison qu'il n'en se
 rendit au fait et pris que 3 f. de la soie de la soie
 belle couleur mais en 20 f. de la surp^r sans
 le bonnement le gr^r le rendant balancé
 à 20 f.

Le manque de courriers de Paris & de nous a p^rt
 tout le monde. Dans la consternation de Paris il
 circule de p^rsent finit^r je suis d'avis M^{rs} Guérin
 d'avoir la bonté de m'envoyer le p^rsent finit^r
 que vous pouvez, parce que si je profondément affligé
 d'une note de soie, j'ai beaucoup de monde à rendre une
 position pour le moral p^rq^t finit^r

M^{rs} Guérin & fil
 de Rochère

1 Dec

Prochains rendez-vous

Mercredi 10 avril : Assemblée générale annuelle à **Saint-Jean-de-Muzols**

Le programme de cette journée, ainsi qu'un bulletin d'inscription, ont été envoyés en temps utile.

Mercredi 5 juin : Rendez-vous de la Sauvegarde à **Saint-André-en-Vivarais**

- RV à 10 h place de la mairie, en face de l'église. (*Parking place de l'église et derrière la mairie, près de la salle Louis Pize*)
- Découverte du château de la Baume (vu de l'extérieur)
- Découverte des plantes médicinales avec Monique Lempereur de la Glaneuse
- Repas tiré des sacs - Intervention de Marcel Jan sur Louis Pize
- La maison de la Béate, lieu-dit les Ruches, avec Marcel Jan
- Le château de Montivert avec Antoine-Alexandre Cavroy.

Aubenas le 29 novembre 1831

[Reçu 2 Dbre]

Messieurs Vve Guérin & fils à Lyon

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre de ce samedi matin 26 courant & j'aurais parié vu la consternation qu'il ne se serait fait aucune affaire, mais le grand besoin de beaucoup de mouliniers les fit courir aux achats l'après dîner & aux prix de 17.50, 17.75 & 18 f, et il en est qui refusèrent ce dernier prix, pour moi je tins la chandelle avec d'autant plus de raisons qu'il ne se vendit aux susdits prix que des soyes de Bagnols, belle couleur mais en 24/25. Au surplus vu les événements les grèges se vendront couramment à 20 f.

Le manque du courrier de Paris a de nouveau jeté tout le monde dans la consternation, et même il circule des bruits sinistres, je viens vous prier Messieurs d'avoir la bonté de m'écrire le plus souvent que vous pourrez, parce que je suis profondément affligé d'une masse de soyes. L'absence de nouvelles rend ma position pour le moins plus sensible.

J'ai l'honneur de vous saluer bien sincèrement..

(signé) : Rochere [?]

Je pense que si vous pensez que notre B[allo]t courut le moindre danger à Lyon nous l'adresserions à votre m(ais)on de St Etienne, on attend prompt réponse.

Notes pour expliciter cette transcription :

- le samedi matin se tenait à Aubenas le marché, où se négociaient cocons et soies filées. La ville d'Aubenas s'était équipée d'une « condition des soies », dont ne disposait pas le marché de Joyeuse, pour contrôler le poids des soies, sur échantillons séchés par un passage en étuve, évitant ainsi à l'acheteur de payer au prix fort des soies qui auraient été excessivement gorgées d'eau ;
- les canuts (les tisseurs en soie lyonnais, artisans travaillant à domicile dans le quartier de la Croix-Rousse avec leurs compagnons et apprentis) apprennent que des

soyeux refusent de payer le tarif minimum convenu avec leur corporation et arrêté avec le préfet. Ils appellent à la grève le 20 novembre, se révoltent et gagnent à leur cause la Garde nationale. Ils sont dès le 22 novembre maîtres de la ville de Lyon, et le resteront jusqu'à l'entrée dans la ville, le 5 décembre, des troupes du maréchal Soult. La répression de cette première révolte des Canuts est prudente, mais le préfet est limogé, le tarif minimum abrogé.

Jean-François CUTTIER

Crédits photographiques

- p. 1 : Paul Bousquet
- p. 2 : Dominique de Brion
- p. 4, 5 : Joseph Vallon

La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des monuments
anciens de l'Ardèche

Siège Social :
Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux - 07000 PRIVAS

Adresse postale :
18 place Louis Rioufol
07240 VERNOUX-EN-VIVARAIS

ISSN : 2101-6771 Dépôt légal à parution

Directeur de la publication : Pierre COURT

Comité de rédaction :

M. Aymes - P. Bousquet - B. de Brion - D. de Brion -
P. Court - J.-F. Cuttier - G. Delubac - A. Fambon -
C. Hotoléan - B. Salgues - N. Viet-Depaule

Réalisation : C. Bousquet

Impression : Les Impressions Modernes
ZA Les Savines, 22 rue Marc Seguin,
07502 Guilhaud-Granges